

## Master 2 Management et Administration des entreprises (MAE) « PROJET MAE 2024-2025 »

### En quoi consiste le projet d'année ?

---

Le projet est un temps fort du Master Management et Administration des Entreprises (MAE). La formation des étudiants passe par l'acquisition de savoir-faire professionnels. C'est dans ce but qu'ils réalisent **une étude pour le compte d'une entreprise, association ou organisation publique.**

Ce projet va les conduire à :

- **analyser** clairement un thème de travail, élaborer un **cahier des charges** de mission, en lien avec l'entreprise ou l'association ;
- choisir et mettre en œuvre une **méthodologie de conduite de projet** (méthode traditionnelle, méthode agile, *design thinking*, ...), afin d'obtenir en équipe des résultats intéressants sous contraintes de temps, de moyens, de risques et de qualité identifiés au départ ;
- **rédiger un rapport de mission** qui pourra être confidentiel (selon exigence du commanditaire), qui servira à la fois d'élément d'évaluation et de synthèse des résultats pour le commanditaire ;
- **présenter les résultats du projet** lors d'une soutenance orale qui pourra être confidentielle (selon exigence du commanditaire) ou publique et qui devra utiliser tous les outils d'une présentation professionnelle de projet.

### Vous souhaitez proposer un sujet de projet aux étudiants du MAE ? Questions / réponses

---

#### **Quel type de projet peuvent-ils réaliser ?**

Selon les compétences des étudiants du groupe, les projets suivants peuvent être envisagés : plan marketing de lancement ou d'expansion d'un produit ou service dans un pays, plan de communication, diagnostic et plan de relance d'un produit ou service, étude de comportements de consommation, développement d'un *business plan*, élaboration d'un plan stratégique, étude de *packaging*, développement d'un site web, développement d'un programme informatique, prospective sur un thème porteur, prototypes de produits (création, faisabilité, pré-industrialisation, budgétisation,...), etc.

#### **Quelle méthodologie peuvent-ils mettre en œuvre ?**

Etude documentaire, étude qualitative (entretiens de groupe, entretiens individuels ...) avec analyse de contenu (logiciels statistiques à disposition), étude quantitative par questionnaire avec analyses statistiques (logiciels statistiques à disposition), méthodologie spécifique au secteur d'activité selon les compétences des étudiants.

#### **Quelles sont les conditions de travail ?**

Une étude réalisée en groupe de 4 ou 5 étudiants, sous la responsabilité pédagogique et scientifique d'un enseignant-chercheur ou professeur associé du master MAE.

#### **Quel est le planning du travail ?**

Une étude menée **d'octobre 2024 à janvier 2025 (soutenance la semaine du 27 janvier 2025)**, avec des points réguliers de travail entre l'entreprise ou l'association et les étudiants.

### **Quelques exemples de projet menés par des étudiants du master 2 MAE**

- Etude de marché - Etude de lancement un médicament en Chine – entreprise HRA Pharma
- Organisation d’une manifestation - Développement d’un projet d’exposition « robotique » pour un musée (commissariat d’exposition et plan marketing)
- Etude d’internationalisation - entreprise 10vins (évaluation de potentiel de marché)
- Etude de marché et plan marketing international USA – entreprise N.A. !
- Etude stratégique - Stratégies de communication autour du projet de revalorisation des algues en Bretagne
- Etude stratégique - Imaginer les nouveaux services que La Poste pourrait développer à long terme
- Etude marketing - Comment optimiser le réseau de distribution de Nominoé en France ?

### **Quelles sont les conditions financières ?**

Les frais de l’étude sont à la charge de la structure commanditaire, c'est-à-dire, selon la méthodologie, frais téléphoniques, frais de reprographie des questionnaires, frais de déplacement, primes de participation pour les personnes interrogées. Les étudiants ne sont pas rémunérés.

### **Et la confidentialité ?**

Si le commanditaire le souhaite, une convention de confidentialité peut être signée entre les étudiants, les enseignants-chercheurs responsables et le commanditaire.

### **Équipe professorale d’encadrement**

---

Le responsable des projets est Fanny Reniou : [fanny.reniou@univ-rennes.fr](mailto:fanny.reniou@univ-rennes.fr)

Les projets sont validés et encadrés par des enseignants-chercheurs ou professeurs associés de l’IGR-IAE Rennes.

### **Vous souhaitez qu’un de vos projets soit proposé aux étudiants**

---

Merci d’adresser un mail à [igr-entrepreneuriat@univ-rennes.fr](mailto:igr-entrepreneuriat@univ-rennes.fr) avec en pièce-jointe la fiche projet complétée.

### **Fiche projet à compléter (pièce-jointe)**

---

- 1 - Votre structure (présentation de l’entreprise)
- 2 - Votre proposition de projet : contexte et objectifs de l’étude proposée
- 3 – La méthodologie envisagée et les livrables attendus
- 4 - Le contact et ses coordonnées pour l’étude du projet